



## Regroupement familial

Par **Ginola**, le **10/05/2021** à **07:57**

Bonjour.

J' ai déposé un regroupement familial en faveur de mon époux qui réside légalement en Espagne qui a un titre de séjour de long durée espagnol avec mention UE.

L OFII ma délivré une attestation de dépôt de dossier avec un numéro d'identifiant le 14/12/2020.

On est le 10/05/2021 donc 5 mois passés sans aucun enquêteur de la part de l OFII ni de la mairie pour la visite de mon domicile pour la continuation de la procédure. J'ai essayé d'appeler, d'envoyer des E- mails à l' OFFI mais vu les circonstances du COVID 19 je n ' ai aucune réponse. Je crains qu'après les 6 mois passés de tomber sur le refus ( je précise que jusqu'à présent aucun enquêteur ne ma rendu visite à mon domicile).

S il vous plaît dites moi que dois je faire ? Je tiens à vous préciser que ça fait 3ans que je suis mariée et que mon époux réside légalement sur l'union européenne( espagne).

Par **Monsieur75**, le **11/05/2021** à **04:44**

La même chose que moi. Depuis 2017.

Jusqu'à présent je n'arrive pas me regrouper ma famille.même pour faire une reconnaissance de ma famille.

Le consulat ne répond pas les appels.